

qu'aux États-Unis, la Déclaration d'Ogdensburg a été considérée comme une entente de nature exécutive qui n'avait pas besoin d'être ratifiée par le Sénat. Dans les deux pays, la réaction de la population a été immédiate et favorable, même si peu de personnes se rendaient compte que les relations entre le Canada et les États-Unis étaient passées du stade de la collaboration amicale à celui d'une véritable alliance.

La structure de la Commission permanente canado-américaine de défense n'a pas été modifiée de façon importante depuis sa création. Dès le début, elle comprenait deux sections nationales dont chacune avait son propre président (un civil), ainsi que des représentants des forces armées, et des représentants du ministère des Affaires extérieures et du Département d'État qui remplissaient les fonctions de secrétaires. Le premier président de la section des États-Unis fut M. Fiorello H. La Guardia, maire de New York; le premier président de la section canadienne fut le colonel Oliver Mewat Biggar, avocat bien connu. A partir de 1951, le ministère des Affaires extérieures et le Département d'État envoyèrent des représentants siéger au sein de la Commission, en plus des deux secrétaires qu'ils fournissaient déjà. Ces nominations avaient pour but de faire en sorte que la Commission suive de près les aspects plus vastes de la politique gouvernementale et ne devienne pas seulement un moyen de consultation entre les états-majors.

En 1940, la section américaine de la Commission compta pendant quelques semaines un membre de plus que la section canadienne, puisque les ministères de la Guerre et de la Marine des États-Unis envoyèrent tous deux un représentant de l'Aviation. Le 11 octobre, le Canada nomma un autre membre des Forces armées canadiennes, le lieutenant-colonel Georges-P. Vanier (qui devint plus tard Gouverneur général du Canada), afin que les deux pays comptent un nombre égal de représentants. Toutefois, lorsque le colonel Vanier démissionna, vers la fin de 1942, pour accepter un poste diplomatique, il ne fut pas remplacé. Ce n'est qu'en 1947 que les deux pays comptèrent de nouveau un nombre égal de représentants, alors que les États-Unis n'envoyèrent plus qu'un représentant de l'aviation par suite de la création du département de l'aviation. En 1973, les deux sections se sont adjoint des officiers généraux qui étaient attachés aux services politiques de leur ministère de la Défense respectif, changement qui a accru l'importance des discussions au sein de la Commission. Au cours des dernières années, des représentants des ministères canadiens des Transports et de l'Industrie et du Commerce ont pris aussi l'habitude d'assister aux réunions de la Commission, à cause de l'importance pour ces ministères des questions qui y sont souvent débattues.